



HOLLANDE REÇOIT SASSOU, UN CRIMINEL CONTRE L'HUMANITE EN QUETE DE LEGITIMITE

Ce mardi 7 juillet, Denis Sassou Nguesso, à la tête du Congo-Brazzaville depuis 1979 de façon quasi-ininterrompue, est reçu en entretien par le président de la République française François Hollande et par le Premier ministre Manuel Valls. Cette visite s'inscrit dans la quête de légitimité du dictateur congolais : la Constitution de 2002 lui interdit un nouveau mandat¹, et l'opposition n'entend pas prolonger l'expérience de ce pouvoir imposé et maintenu par les armes².

Pour contourner le barrage constitutionnel et se présenter à la présidentielle de 2016, le régime congolais orchestre depuis plusieurs mois de supposées « revendications populaires » qui réclameraient une révision, et a « consenti » à organiser au mois de mai des « consultations sur la vie de la nation et de l'État ». Ces manœuvres sont à l'évidence le préalable à l'organisation d'un référendum sur le changement de constitution pour fournir un cadre légal à la « réélection » du dictateur. La majorité de l'opposition s'est rassemblée derrière le mot d'ordre commun : « ni consultations, ni référendum ». Devant l'échec de sa stratégie, Sassou organise un congrès du 11 au 15 juillet³, annonçant une refonte de la République congolaise. Son passage en France quelques jours avant cet événement constitue donc pour lui une occasion de s'assurer du traditionnel soutien français et de travailler son image de chef d'État de stature internationale auprès de ses partisans.

Côté français, on est en revanche très discret sur cette visite. Le Congo-Brazzaville a été soigneusement évité lors de la tournée africaine de Hollande début juillet⁴, malgré des intérêts économiques et stratégiques déterminants dans le pays. Premier partenaire économique, premier investisseur, mais également premier créancier⁵, la France est chez elle au Congo, mais rechigne quand même à s'afficher avec le pétrodictateur qu'elle a tout fait pour installer et maintenir, quel qu'en soit le coût humain.

Car Denis Sassou Nguesso est un habitué des accusations de crime contre l'humanité. On rappellera l'atroce répression qui a suivi son retour au pouvoir, en particulier dans la région du Pool.⁶ Ou encore l'affaire des disparus du Beach jugée en France et dans laquelle l'association Survie s'est portée partie civile⁷.

La litanie des violations des droits fondamentaux, décrite en détails dans le rapport annuel 2015 de l'Office congolais des droits de l'Homme⁸, est édifiante et devrait suffire à rendre ce régime totalement infréquentable. Mais on se doute que François Hollande ne reçoit pas son homologue congolais pour lui parler des droits humains ou dénoncer publiquement ses velléités de s'éterniser au pouvoir, ni pour lui faire part de la confiscation et de la future restitution au peuple congolais des *biens mal acquis* sur le territoire français⁹.

Des différends à apaiser entre les deux pays sur le règlement de la crise en République Centrafricaine (dont Sassou est le « médiateur ») seraient au cœur du programme de la rencontre entre les deux présidents. Une nouvelle occasion pour l'exécutif français d'arguer de motifs sécuritaires pour justifier ses liens politiques avec un pilier de la Françafrique.

L'association Survie dénonce la réception du dictateur congolais dans les locaux de la République française. Sa place n'est ni au palais de l'Élysée ni au « palais du Peuple » de Brazzaville, mais dans un tribunal.

Contact : contact@survie.org / 01 44 61 03 25

-
- 1 La limite d'âge étant fixée à 70 ans et le nombre de mandats à deux. Voir « Congo-Brazzaville : "Ne touchez pas à Sassou, vous êtes avertis" », *Billets d'Afrique* n°238, septembre 2014
 - 2 En 1992, la Conférence nationale souveraine instaure la démocratie, qui chasse par les urnes Denis Sassou Nguesso, au pouvoir depuis son coup d'État de 1979. Il revient en 1997 au terme d'une guerre civile atroce, avec le soutien actif et non dissimulé de la France, principalement par l'intermédiaire d'Elf.
 - 3 La lettre du continent n 709, 01/07/2015, *Référendum : retoqué sur le fond, Sassou peaufine la forme*.
 - 4 Du 1er au 3 juillet, voir le dossier spécial *Tournée africaine de Hollande : diplomatie, business et dictatures* sur www.survie.org.
 - 5 <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/congo/la-france-et-le-congo/>
 - 6 François-Xavier Verschave, *Noir Silence*, Les arènes 2000, en particulier le chapitre 1 : « Horreurs planifiées au Congo-Brazzaville ».
 - 7 Début mai 1999, le HCR supervise le retour de 1500 réfugiés à Brazzaville. Au moins 350 d'entre eux sont portés disparus suite à leur enlèvement sur le débarcadère dit le « Beach ». Voir https://www.fidh.org/IMG/pdf/Recap_Beach_janvier_2007.pdf et <http://survie.org/mot/affaire-des-disparus-du-beach>
 - 8 <http://blog.ocdh.org/post/2015/01/30/Rapport-annuel-de-la-situation-des-droits-de-l-Homme-en-Republique-du-Congo>.
 - 9 Voir récemment *Mediapart* 10/02/2015, « Biens mal acquis : rivières de diamants et valise de cash à Neuilly. »